

Affaire suivie par :

Marine SPEISSER

Tél : 06 80 26 86 88

marine.speisser@gdsolaire.com

A l'attention de Madame Cécile DASSONVILLE

DREAL Occitanie

Pôle évaluation environnementale

A Vendargues, le 04 septembre 2026

Objet : Dossier d'examen au cas par cas 020618/KK P – Pièces complémentaires

Madame,

A la suite de votre mail du 28 juillet 2026, vous nous avez sollicité afin de vous fournir des éléments complémentaires concernant le projet de construction d'ombrières photovoltaïques sur la commune de Moussan (11258).

Plusieurs éléments nous ont été demandés :

1. Un plan de masse détaillé comportant les panneaux, le câble de raccordement, les locaux techniques (incluant l'onduleur, le transformateur et le compteur), les dispositifs prévus en cas d'incendie (pistes de défense, citerne...) et le poste de livraison.
2. Une explication de la solution technique proposée pour le raccordement électrique : cartographier le tracé et décrire les travaux nécessaires, donner la capacité disponible pour ce raccordement. Si le raccordement engendre des travaux sur la ligne ou sur le poste source, il convient de les intégrer au projet et de les décrire. Ces travaux sont réalisés par le gestionnaire de réseau, mais font partie intégrante de votre projet et leurs impacts potentiels doivent être évalués et pris en compte dans l'examen au cas par cas. Il est également nécessaire de fournir un plan de masse précis du projet en figurant toutes ses composantes y compris celles du tracé du raccordement.
3. Le type de clôture envisagée du site projeté et le calendrier des travaux étant donnée son implantation sur un corridor écologique d'après le SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique).

Vous trouverez ci-joint les réponses :

1. Concernant le plan de masse, vous le trouverez en annexe 1.

Un tracé de raccordement prévisionnel a été indiqué sur ce plan de masse. Néanmoins, la solution de raccordement finale sera validée avec ENEDIS, une fois l'accord d'urbanisme obtenu. Ce tracé est donc provisoire.

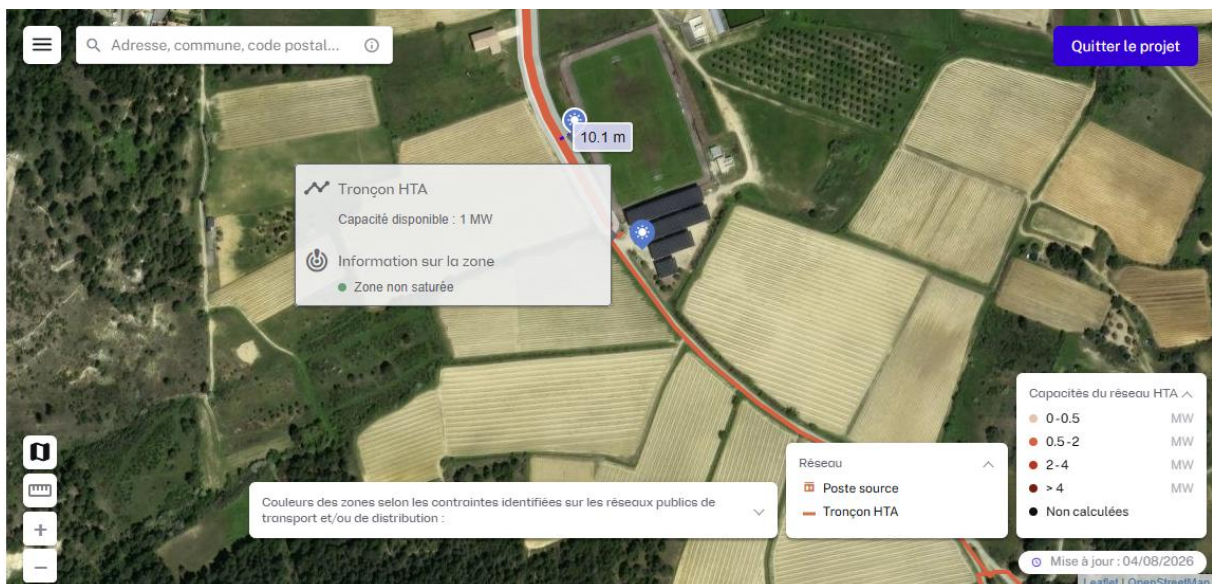
Concernant le local technique, aucun n'est prévu. En effet, les onduleurs et les TGBT seront accrochés aux poteaux sous les ombrières.

Une borne incendie est déjà présente sur place. Aucun autre dispositif incendie ne sera donc ajouté.

Sur le plan de masse en annexe 1, vous trouverez l'emplacement de la borne incendie et du poste de livraison existants.

2. Vous trouverez sur le plan de masse en annexe 1 le tracé du raccordement. Concernant les travaux nécessaires à ce raccordement, la société Générale du Solaire sera en charge des travaux de raccordement depuis les ombrières jusqu'au poste de livraison. Enedis aura comme responsabilité les travaux entre le poste de livraison et le poste de transformation. Une tranchée de 60 à 80 cm de profondeur sera donc réalisée entre les ombrières et le poste de livraison. Une logette sera probablement ajoutée aux deux déjà présentes sur place afin de pouvoir raccorder le projet. Cette solution de raccordement sera définitivement actée avec Enedis à la suite de l'obtention de l'autorisation d'urbanisme.

Concernant la capacité de la ligne, vous trouverez ci-dessous une capture d'écran du site d'Enedis « Cartographie des capacités du réseau de distribution » : La ligne à proximité du projet a donc une capacité disponible de 1MW selon les données d'ENEDIS en date du 04/08/2026.



3. Pour ce projet d'ombrières photovoltaïques sur la commune de Moussan, aucune clôture n'est envisagée. Concernant le calendrier des travaux, celui-ci respectera le calendrier écologique. Les travaux ne seront pas réalisés lors des périodes de sensibilité écologique. De plus, aucun calendrier ne peut être donné précisément. En effet, plusieurs étapes sont nécessaires avant le démarrage des travaux : dispense d'étude d'impact environnemental, autorisation d'urbanisme (déclaration préalable), affichage, demande de raccordement etc. Les différentes étapes du chantier sont mentionnées dans le cerfa au 4.3.1 « Dans sa phase travaux ».

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information sur ce projet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Marine SPEISSER
Cheffe de projets développement